

**DECLARATION DE LA COMMUNAUTE BANYAMULENGE
A LA CONFERENCE SUR LA PAIX, LA SECURITE ET LE
DEVELOPPEMENT AU NORD ET AU SUD KIVU.**

*Monsieur l'Abbé, Président du Bureau de la Conférence,
Honorable Président de l'Assemblée nationale, Porte parole de la
Conférence,
Excellence, Monsieur le Ministre des Affaires étrangères, Président de
la séance,
Honorables Députés et Sénateurs,
Excellence Mesdames et Messieurs les membres du gouvernement,
Messieurs les Gouverneurs de Province,
Honorables députés provinciaux,
Messieurs les membres des Exécutifs provinciaux,
Mesdames et Messieurs les représentants du Corps Diplomatique et
des Organisations Internationales,
Distingués conférenciers,
Mesdames et Messieurs,*

Permettez moi avant toute chose, Monsieur le Président, de m'acquitter d'un agréable devoir au nom de la Communauté Banyamulenge, de souhaiter à tous et en particulier aux communautés Bembe, et Fulero, qui en ont bien besoin, les vœux de paix, de bonheur, de concorde et de prospérité, pour cette année 2008 qui commence sous de bons présages avec la tenue de cette conférence sur la paix, la sécurité et le développement dans les provinces du Nord et du Sud-Kivu.

Notre déclaration va s'articuler au tour de 5 points :

Après une brève introduction, nous aborderons successivement les points ci après :

- 1) La problématique de la paix. Nous évoquerons la discrimination, l'exclusion et la haine ethnique ;**
- 2) La problématique de la sécurité. Nous évoquerons l'insécurité, les guerres et les massacres ;**

- 3) **La problématique humanitaire. Nous parlerons des réfugiés et des déplacés banyamulenge ;**
- 4) **La problématique du développement. Il sera évoqué la question du Territoire de Minembwe ;**
- 5) **Conclusion et propositions.**

Nous voici au rendez-vous de la paix tant attendue par le peuple congolais tout entier et par les populations du Kivu, en particulier. C'est dans ce contexte que la Communauté Banyamulenge salue et soutient l'heureuse initiative prise par le Chef de l'Etat de faire la paix, la véritable paix, avec tous.

I. DE LA DISCRIMINATION, EXCLUSION ET HAINE ETHNIQUE.

Les discours incendiaires et extrémistes de la part des communautés Bembe et Fulero illustrent à suffisance la problématique de la discrimination, exclusion et haine ethnique. Les propos de ces deux communautés majoritaires démontrent l'**acharnement** de ces dernières par rapport aux tribus minoritaires (Buyu, Bwari, Nyamulenge, Rundi, Nyindu. . .)

Sans entrer dans la polémique des dates historiques, il convient néanmoins, de noter ce qui suit au sujet des propos vexatoires et mensongers tenus par les communautés Bembe et Fulero :

- 1) La Communauté Banyamulenge rejette catégoriquement toutes les dates, du reste, contradictoires avancées par les communautés citées ci-haut ;
- 2) Les auteurs qui ont été cités et les dates qu'on leur attribue ne correspondent pas. A titre d'exemple, Weiss qui a publié un livre en 1951, intitulé « le pays d'Uvira » situe l'arrivée de Banyamulenge en 1881, bien avant 1885. Alexis Kagame, Jacques Macquet et d'autres, eux vont plus loin et fixent cette arrivée au 16^e siècle.

Tous ces livres publiés, dans une période non suspecte, existent encore au musée de Tervuren et nous y avons été personnellement pour les lire.

Nous mettons donc au défi quiconque d'en apporter la preuve contraire.

Nous demandons à la conférence de verser les documents ci haut cités comme documents de travail de la conférence

Quel effet ça vous ferait d'entendre de tels discours depuis plus d'un siècle ?

La communauté Banyamulenge a été discriminée et par les pouvoirs et par les communautés voisines.

Elle a été discriminée dans sa **citoyenneté**. Nous tenons à dire haut et fort que la question de notre nationalité n'est pas une question de **faveur** mais une question de **droit**.

Alors qu'elle est établie sur le sol congolais depuis plus de deux siècles ; la nationalité congolaise lui a été déniée et pendant plusieurs décennies, cette question a fait couler d'encre, de salive et même de sang. Et même après que les lois et la constitution de la République aient réglé définitivement le problème de la nationalité, il s'observe sur le terrain une résistance au niveau des communautés et même des services publics.

En effet, les Banyamulenge sont le seul peuple que le pouvoir a délibérément décidé d'expulser de son pays. En 1996, le Parlement de la République du Zaïre avait décrété qu'il n'existe pas des tutsis congolais. Deux ultimatums furent donnés, le premier devant expirer fin septembre et le deuxième, le 30 décembre 1996 afin que ce peuple quitte le territoire congolais, zaïrois à l'époque.

Pendant cette même période, le 7 octobre 1996, le Vice Gouverneur du Sud-Kivu, Mr Lwabanji donna un ultimatum de 6 jours pour que tous les Banyamulenge aient quitté les Hauts Plateaux avec leurs vaches sans quoi, ces plateaux seraient brûlés.

Déjà avant, avec l'avènement des réfugiés burundais et rwandais en RDC, respectivement en 1993 et 1994, nos frères et sœurs des autres communautés ont pris faits et causes de ces nouveaux venus contre les

Banyamulenge qui étaient diabolisés, menacés, tués, malmenés par ces réfugiés sous l'œil complice de l'armée et des services de sécurité. Combien n'a-t-on pas vu les cartes d'identité arrachées aux Banyamulenge, confiées à ces réfugiés burundais et rwandais en disant « eux sont nos frères bantous »

Depuis lors, la discrimination a poussé jusqu'à la haine, la globalisation, la diabolisation et même la criminalisation de la communauté. La faute commise par un membre de la communauté Banyamulenge civil ou militaire, est imputée à toute la communauté sans distinction.

Tout le monde peut se rappeler des slogans comme « **Ba tutsi kabila mubaya** », **Opération RRR** « Opération de rendre les rwandais au Rwanda », « **Bukavu et Uvira villes propres** » *c'est -à- dire villes débarrassées des Banyamulenge.*

Pour démontrer cette discrimination et intolérance s'il en est encore besoin, nous pouvons affirmer qu'il est difficile pour les Banyamulenge de louer une maison à Bukavu même pour ceux qui en ont les moyens. Ceux qui passent par les commissionnaires, on leur rend l'argent aussitôt qu'on découvre leurs fasciès.

Ces pratiques discriminatoires s'observent aussi dans les marchés et même dans l'armée et d'autres services publics.

En effet, à cause du fasciès, des militaires tutsi en général et Banyamulenge en particulier ont été exécutés par leurs compagnons d'armes toutes les fois qu'il y a eu un événement qui concerne tous les congolais.

En Octobre 1996, lorsqu'éclate la guerre de l'AFDL, des étudiants Banyamulenge à l'ISP Bukavu et ceux des autres institutions universitaires ont été sauvagement tués. Dans les mêmes circonstances de temps et des lieux, des militaires Banyamulenge ont été exécutés à Bukavu (Bagira), Kinshasa, Kisangani, Kindu etc...

En 1998, plus d'une centaine d'officiers tutsi(120) admis à l'Ecole des cadets (des officiers) ont été enfermés dans une pièce pleine

d'explosifs qu'on a fait sauter et tous ces officiers sont morts déchiquetés.

Toujours en 1998, juste à l'annonce du début de la guerre, 70 personnes Banyamulenge, civiles et militaires, ont été exécutées et enterrées dans des fosses communes à Kalémie, après que la résistance des populations de Vyura ait déjoué un Génocide programmé par le pouvoir d'alors.

A Makobola où sont enterrés nos compatriotes victimes des événements malheureux et regrettables, un monument y a été érigé en leur mémoire, alors que sur la même route, à Lusenda et Baraka, plus de 600 banyamulenge y ont été tués en un seul jour. Non seulement, il n'y a pas eu de monument mais aussi, dernièrement, sur ordre d'une personnalité politique du coin, membre du dernier Gouvernement, les ossements de ces regrettés membres de la Communauté Banyamulenge ont été exhumés pour être jetés dans le lac Tanganyika. Ce serait notamment pour effacer les traces des crimes au cas où une enquête était ordonnée.

Au cours de la guerre actuelle à Minembwe, des officiers et soldats qui ont été tués ont été enterrés dans une fosse commune au vu et au su de leurs parents qui réclament jusqu'aujourd'hui ne fus ce qu'un sépulcre digne.

Nous assistons au quotidien aux arrestations sélectives liées au fasciès. Aujourd'hui, tout Munyamulenge qui passe sur la route est taxé injustement d'être un allié des colonels Bisogo et Makanika ou du Général Laurent Nkunda.

Cela suffit pour passer des semaines en prison, payer des fortes amendes sans aucune autre forme de procès. Qui peut imaginer qu'il est tenu à Kavimvira, à Kamanyola, deux registres à la frontière dont l'un est intitulé mouvement des populations et l'autre mouvement des populations rwandophones !

Qui pouvait croire que les services DGM peuvent vendre les laissez-passer à 5 dollars à tous les autres citoyens et 10 dollars pour les seuls Banyamulenge ? C'est pourtant vrai, authentique et les preuves sont

légions. D'ailleurs, un seul laissez-passer individuel est délivré à plusieurs personnes à la fois, alors que toutes ont payé chacune 10 dollars.

Ces pratiques tant décriées à Kavimvira et Kamanyola viennent d'être appliquées à Bukavu. En effet, depuis Mercredi 09 /01/2008 l'ordre a été donné pour que tous les Banyamulenge soient soumis à un contrôle sélectif. Seuls les passagers de cette Communauté, doivent descendre du Bus pour un enregistrement et fouille à la Police, où ils doivent décliner leur identité, le lieu de provenance et celui de destination avant de passer à l'ANR et puis à la DGM pour les mêmes opérations. Tous les passagers des autres communautés passent à la seule présentation du manifeste dressé au lieu d'embarquement. Les agents interrogés à ce sujet, disent qu'ils ont reçu l'ordre de répertorier les mouvements de tous les Banyamulenge dans tous les sens.

Quelques semaines avant, l'Administrateur du territoire d'Uvira avait déjà, dans une réunion de sécurité, interdit aux agences de transporter les Banyamulenge. Quel degré de discrimination !

Tout ceci s'ajoute au fait qu'il existe des quartiers dans la ville de Bukavu et d'Uvira qu'un Munyamulenge ne peut fréquenter, d'une part. La discrimination en matière d'accès au logement et services a touché même les organisations internationales, d'autre part.

Ces dernières ne peuvent ni recruter les Banyamulenge, ni prendre en location leurs maisons, de peur de représailles. Tel est également le cas des tutsis congolais du Nord-Kivu. A titre d'exemple, la Monuc utilise plus ou moins 20.000 employés locaux. Parmi eux, aucun Munyamulenge. La même attitude est observée auprès des ONG nationales et locales.

Pourtant les ONG initiées et animées par les Banyamulenge, recrutent et mènent des actions de développement dans les localités habitées exclusivement par les autres communautés. C'est le cas de l'UGEAFI, ADEPAE, GASAP, EBEN EZER etc.... Même alors, elles sont toujours interpellées, soupçonnées et traquées.

L'intoxication et la diabolisation de notre communauté a atteint même les hommes de Dieu qui, ne pouvant pas supporter la présence d'un Munyamulenge dans leur confrérie, ont monté une conspiration qui a abouti à chasser le seul Evêque Munyamulenge de son Diocèse, nous avons cité, Mgr GAPANGWA Jérôme, aujourd'hui en exil à l'étranger.

Il convient de rappeler que les Banyamulenge n'avaient pas eu accès à la fonction publique. Ceux qui avaient été engagés, ont été systématiquement chassés sous prétexte d'avoir été engagé sous le RCD. Pourtant ceux des autres communautés engagés dans les mêmes circonstances, ont été maintenus, confirmés et mécanisés. Les listes y relatives existent et peuvent être présentées. Quelle politique de deux poids, deux mesures !

La Communauté Banyamulenge a été discriminée aussi sur le plan du développement. Une contrée habitée par des centaines de milliers d'âmes et qui regorge des richesses immenses n'a jamais fait l'objet de l'attention du pouvoir public : Aucune école, ni primaire ni secondaire, n'y a été construite ; aucun Hôpital ou Centre de santé, aucune route, aucune infrastructure. Donc aucune activité de développement n'a été ni entreprise ni envisagée.

Plus grave encore, le programme quinquennal du Gouvernement Provincial du Sud-Kivu ne reprend nulle part Minembwe sur une longue liste d'actions à réaliser dans les différents villages et localités de la Province.

Ce traitement discriminatoire, d'exclusion doublée de haine ethnique a eu pour conséquence la déshumanisation de tout un peuple surtout après plusieurs années de guerre.

II. DE L'INSECURITE, DES GUERRES, ET DES MASSACRES

Depuis la rébellion muleliste des années 1964, la Communauté Banyamulenge a été la cible de tous les groupes armés, mais aussi des Communautés voisines du seul fait qu'elle avait choisi de rester loyale au Gouvernement d'alors. Des dégâts énormes furent enregistrés. C'est le cas des villages entiers qui ont été rasés dont Lulenge, Katongo, Kirumba, Ngandja etc...

Un peu avant et pendant la guerre de l'AFDL, la Communauté Banyamulenge a encore une fois été victime de l'injustice et de la haine ethnique, et a vu plusieurs de ses membres massacrés par milliers à Bibokoboko, Lweba, Kamanyola, Ngandja, Baraka, Bwegera, Milimba, Kisengeti, Uvira, Shabunda et j'en passe.

Après le déclenchement de la guerre du RCD, considérée à tort comme l'œuvre de seuls tutsi congolais, des milliers des tutsi dont les Banyamulenge, civils et militaires, ont été massacrés, décapités, brûlés vifs partout à travers les grandes villes, cités et à l'intérieur du pays. Ils étaient devenus, du coup, des **vermines** à éradiquer alors qu'ils n'avaient rien à voir avec cette guerre. C'est dans ce même cadre que, dans un message radiodiffusé à la population du Sud-Kivu, le Gouverneur de Région de l'époque avait soutenu en date du 20/09/1996 à la RTNC/Bukavu, la position de la jeunesse en appelant tous ses administrés à dénicher par tous les moyens cette " **race de vipères** " ,que sont les Tutsi (voir *Rapport de Héritiers de Justice sur la situation des droits de l'Homme au Zaïre, cas du Sud-Kivu, 1996 , page 31*) . Ces appels aux massacres des responsables politiques constituant un crime d'Etat sont restés impunis. Mais cela jusque quand ? Ces appels continuent à être relayés par les médias de la haine recrutés parmi certains organes de presse, même officiels malheureusement, comme la RTNC.

En 2004, quand la guerre éclate à Bukavu entre le Général Mbudja Mabe et son adjoint, le colonel Mutebutsi, des civils Banyamulenge, femmes, enfants et étudiants ont été sélectivement massacrés sans oublier de nombreux militaires loyalistes, assassinés à Shabunda et à

Walungu et dont les bourreaux jouissent de toutes libertés. Même ceux des autres communautés qui ont essayé de sauver quelques uns de ces Banyamulenge ont été arrêtés et poursuivis. Nous saluons sincèrement le courage de ces compatriotes qui ont pris le risque de sauver des innocents.

Aujourd'hui encore, la guerre sévit et se pérennise dans les Hauts Plateaux de Minembwe. Cette guerre imposée à la Communauté Banyamulenge a déjà causé de grandes pertes en vies humaines ainsi que d'innombrables dégâts matériels. Les tueries, les viols, les vols et autres violations des droits humains ne se comptent plus. Bref, les deuils font désormais partie du quotidien des Banyamulenge. Comme si cela ne suffisait pas, Minembwe a été transformé en Quartier Général des brigades entières des FARDC qui ne sont pas prises en charge, qui vivent dans les maisons des paysans et sur le dos de ces derniers. Ils commettent des violations des droits de l'homme, violences sexuelles et assassinats.

A ce long registre de malheurs, il convient de mentionner la présence des groupes armés étrangers essentiellement les ex-FAR, les Interahamwe et les Burundais FNL/PALPEHUTU.

Beaucoup d'autres groupes armés congolais, existent et sèment la désolation, la mort et commettent des pillages .Ce qui étonne plus, c'est que cet état de choses ne préoccupe personne. N'a-t-on pas vu le Gouvernement recruter parmi ces groupes non brassés, ni intégrés des troupes pour combattre les autres groupes armés aussi non brassés ? Les attaques et les combats entre ces différents groupes armés ont poussé des milliers de Banyamulenge en exil au Burundi, au Rwanda et en Ouganda.

Il ya pourtant moyen de mettre fin à la guerre par un dialogue franc.

III. DES REFUGIES ET DES DEPLACES BANYAMULENGE

Les actes discriminatoires, les guerres, et les conflits qui ont secoué les deux Provinces ont eu pour conséquence le déplacement et l'exil des milliers des fils et filles de cette communauté.

Les uns sont des déplacés et d'autres des réfugiés dans les camps de Kibuye, de Byumba au Rwanda, ceux de Mwaro, Gasorwe, Musasa au Burundi et d'autres encore en Uganda.

Des réfugiés, dans les trois pays voisins cités ci-haut et ceux dispersés à travers le monde, ont été contraints à l'exil. Contre toute attente, le Gouvernement congolais ne s'est jamais préoccupé de leur sort.

Ceux qui avaient trouvé refuge à Gatumba, en République du Burundi, ont été poursuivis, lâchement et sélectivement massacrés par un commando venu de la RDC, en complicité avec les FNL. 166 d'entre-deux sont morts brûlés vifs, ou tombés sous le coup des balles des assaillants, en terre étrangère. Compte tenu de la manière dont l'opération était organisée et menée, les victimes sélectionnées selon les origines, serait-il exagéré de qualifier ces crimes ignobles de génocide ? Non. C'en est un.

L'Etat congolais n'a rien dit, il n'a rien fait comme si cela ne le concernait en rien. Aucun deuil national, aucune enquête, aucune responsabilité n'est établie. Les orphelins et les veuves ont été abandonnés à leur triste sort.

Ceux des rescapés qui ont décidé de rentrer au pays sans condition ni préalable, se sont vu barrer la route et ont passé plus ou moins 7 jours dans la zone neutre entre le Burundi et la République Démocratique du Congo, parce que les communautés voisines qui devraient les accueillir, manifestaient, brûlaient les pneus sur les routes et avec la complicité des certains services publics, s'opposaient à leur retour. Certains d'entre eux ayant résisté et accepté tous les risques en bravant humiliation et agression et ont pu traverser vers Uvira, alors que d'autres ont rebroussé chemin devant autant d'hostilité.

Pour leur part, ceux rentrés à Bukavu, à part l'hostilité affichée par une frange de population manipulée sur base des rumeurs et intoxication, ont trouvé leurs maisons détruites et n'ont jamais été réhabilités dans leurs droits (propriétés et services). Ils ne savent pas louer des maisons pour les mêmes motifs évoqués.

Cette question des réfugiés Banyamulenge, en particulier, et tutsi, en général, a été gérée et continue à l'être de manière très décevante par les acteurs concernés.

En effet, la RDC a signé les accords tripartites avec les pays voisins qui ont accueilli les réfugiés congolais, excepté le Burundi, le Rwanda et l'Ouganda, pays ayant accueilli l'essentiel des réfugiés Tutsi.

Tous ces déplacés et réfugiés vivent dans des conditions indescriptibles et attendent désespérément la fin des hostilités entretenues contre eux à Uvira et à Bukavu, afin qu'ils retournent chez eux, vivre paisiblement sur la terre de leurs ancêtres.

IV LA QUESTION DU TERRITOIRE DE MINEMBWE

Le territoire de Minembwe a été créé en 1999 et confirmé en 2002 par décision du RCD, mouvement politico-militaire qui administrait alors cette partie du pays. Selon l'Accord global et inclusif, tels actes devaient être validés par les Institutions de la Transition. Ce qui fut fait pour bon nombre d'entre eux. Pour l'entité Minembwe et d'autres tels que Bunyakiri, Kasha et Buzi-Bulenga, des promesses fermes de leur reconnaissance furent données par le Chef de l'Etat. Malheureusement, cette promesse n'a pas été tenue. Et, les populations concernées attendent leur reconnaissance jusqu'à ce jour.

S'agissant des critères de viabilité d'une entité tant que territoire, il faut faire remarquer que Minembwe les remplit, contrairement aux propos y relatifs, sans fondement. Le rapport d'enquête du Ministère de l'Intérieur effectué quant à ce, le démontre à suffisance.

Les éléments suivants peuvent renseigner s'il en est encore besoin :

1. Le territoire de Minembwe est habité par des centaines de milliers de personnes. Bien qu'enclavée, cette entité a pu enrôler

- plus de 49.000 personnes pour les élections. La réalité de terrain est assez éloquente et peut éclairer qui veut savoir ;
2. Ce territoire regorge des richesses économiques importantes (agriculture, élevage, minerais, faune et flore, etc.)
 3. Cette entité est éloignée des autres chefs-lieux des territoires. De l'endroit le plus proche du Territoire de Minembwe à Uvira, il y a une distance de 50 Kms. Vers Fizi, le parcours est de 100Kms, et vers Mwenga la distance est de 150Kms. Cet aspect démontre la nécessité de reconnaître, par décision de l'autorité compétente, ce territoire. Par ailleurs, ceci rencontre la politique actuelle de la RDC visant le rapprochement de l'administration à l'administré. Le cas de 25 provinces en phase d'installation en dit long.
 4. La grande majorité de la population de ce Territoire le réclame. Ceux qui s'y opposent s'inscrivent purement et simplement dans la logique des extrémistes qui luttent contre la promotion politique des Banyamulenge, même s'il faut sacrifier le bon sens.
 5. A coté de ces critères, certaines personnes s'opposent à la reconnaissance du territoire de Minembwe sous prétexte que celui-ci a amputé certains des espaces des territoires voisins de Fizi, Mwenga et Uvira et que les Banyamulenge contrairement aux autres communautés du Sud-Kivu, n'ont jamais disposé des entités coutumières qui leur sont propres.

Ces détracteurs ignorent que le territoire d'Idjwi, créé en 1973 est né de l'espace géographique appartenant antérieurement au Territoire de Kalehe, celui de Mwenga est né de l'espace de Shabunda, Fizi est né de l'espace d'Uvira. L'ancien Kivu a donné naissance à 3 provinces séparées, etc... Un pareil argument n'a donc aucun fondement soutenable.

Mais bien plus, ils passent outre certaines réalités historiques ayant caractérisé l'évolution de nos communautés tout au long des siècles. A ce sujet, il est en effet prouvé que les Banyamulenge ont disposé des entités administratives et coutumières propres accordées par décrets du 06 octobre 1891, du 03 juin 1906 et du 02 mai 1910. C'est par décret du 05 décembre 1933 que fut supprimée

cette autonomie du groupe Tutsi au motif qu' 'il fallait supprimer ce que le Colonisateur qualifiait de petites chefferies. Cette suppression était contenue dans la circulaire du 08 novembre 1920 du Ministre L. Franck. Cf. C. André, P. Dupont et compagnie, *in Les Conflits au Kivu : Antécédents et enjeux*, Anvers, décembre 1996, p.15, sous la direction de F. REYNTJENS et S. MARYSSE.

Il est opportun de corriger cette injustice commise par le Colonisateur, par une décision qui supprimait les droits acquis d'il ya 117 ans.

Le refus du territoire de Minembwe consacrerait l'effacement total de la Communauté dans la participation à la gestion de la chose publique. Pourtant, c'est une obligation pour l'Etat de concevoir les mécanismes de protection et représentation des minorités telle que prévues par la Constitution.

La réalité est qu'aujourd'hui aucun Munyamulenge n'est élu en province du Sud-Kivu, tant pour le niveau national que provincial. Ne nous voilons pas la face.

CONCLUSION ET SUGGESTIONS.

De tout ce qui précède, la communauté Banyamulenge considère qu'il n'y a pas de **fatalité** malgré toutes les discriminations et exclusions dont elle a souffert, l'insécurité, la déstabilisation dont elle a été victime.

Elle affirme être **partenaire pour la paix** et ne demande que le droit de vivre, droit à l'existence, la sécurité, avec les mêmes droits, le même traitement que les autres.

Elle formule les suggestions suivantes :

1). Elle demande au Gouvernement et à tous les autres acteurs, notamment : les Leaders d'opinion, les Eglises, la Société civile et les Communautés de ne ménager aucun effort pour la paix et la culture de la paix :

- Se lever tous contre la discrimination, l'exclusion, la haine ethnique et l'extrémisme d'où qu'ils viennent.

- Mettre fin à toutes les tracasseries et humiliations dont les Banyamulenge sont victimes de la part des services de l'Etat.
- Organiser une campagne de désintoxication de la population en vue de la réconciliation sincère.

2). La communauté Banyamulenge propose au Gouvernement de mettre fin à la guerre pour régler les problèmes des groupes armés congolais par voie de dialogue.

3). Mettre en place des mécanismes pour le désarmement rapide et rapatriement des forces négatives étrangères. Elle demande de veiller à la prise en charge et à l'encadrement des militaires déployés à Minembwe.

4). Au sujet de la question des réfugiés, entreprendre le processus de leur rapatriement, en signant les accords tripartites et en organisant les conditions matérielles et sécuritaires d'accueil.

5). En ce qui concerne les compatriotes victimes du génocide de Gatumba, rapatrier les restes de leurs corps pour être inhumés, en toute dignité, dans leur pays et ordonner une enquête sérieuse pour établir les responsabilités et punir les coupables.

6). Reconnaître le Territoire de Minembwe, pour des raisons aussi bien de représentativité politique, de rapprochement des services publics à la population et du développement des Hauts Plateaux.

7). Initier des projets intégrateurs qui réuniraient les communautés du Sud-Kivu au tour d'intérêts communs.

8). Créer des structures de concertation permanentes interethniques pour aider à harmoniser les différends.

9). Sécuriser les militaires tutsis en bannissant la discrimination dont ils font objet.

10). Dans le cadre de la paix et de la réconciliation, amnistier les officiers et soldats traités de criminels sans avoir été entendus et poursuivis par une justice sélective.

Fait à Goma, le 12 /01/2008

Pour la Communauté Banyamulenge :

- 1) Muhamiriza Zachée
- 2) Benjamin Serukiza
- 3) Eraston Sabani
- 4) Byabagabo Nkubana
- 5) Dugu Wa Mulenge
- 6) MUGAZA Théodore

This document was created with Win2PDF available at <http://www.win2pdf.com>.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.
This page will not be added after purchasing Win2PDF.